

Communiqué du Bureau du Conseil d'Administration de StHo

Le travail social pour une société solidaire

À la suite des élections européennes et de la dissolution de l'Assemblée Nationale, notre association souhaite partager son inquiétude et rappeler notre attachement à un projet de société fraternelle et solidaire.

Notre engagement à former des professionnels de l'action sociale témoigne de notre attachement à des politiques publiques de solidarité nationale qui contribuent à plus de justice sociale et de partage, à prévenir les précarités et les exclusions, et notre conviction qu'un avenir plus positif est possible.

En ces temps troublés, il nous paraît important de rappeler la définition du travail social qui « vise à permettre l'accès des personnes à l'ensemble des droits fondamentaux, à faciliter leur inclusion sociale et à exercer une pleine citoyenneté » (CASF).

Notre ambition est celle de former des travailleurs sociaux conscients de tous les enjeux du travail social qui sont :

- **Accompagner** toute personne en situation de précarité sociale, dans le respect de ses droits et dans ses conditions particulières d'existence.
- **Participer** activement à la pérennité d'un État plus solidaire, notamment au travers de la lutte contre toutes les discriminations, les inégalités tant de droit que de naissance ou par suite des aléas de la vie.
- **Représenter** et savoir être leur porte-voix, pour ceux et celles qui ne le peuvent pas ou plus assez, en nommant correctement les réalités pour mieux faire comprendre les difficultés sociales d'aujourd'hui.

Nous voulons ici rappeler solennellement le rôle essentiel du travail social professionnel et qualifié pour contribuer à une société plus juste, ainsi que notre engagement humaniste et fraternel pour contribuer à ce que « **vivre ensemble** » ne soit pas un vœu mais un choix politique pour une société de progrès.

Le 24 juin 2024

Pour le Bureau du Conseil d'Administration,

Le Président,

P. ROUYER